

Saint André Allas
Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 24 septembre 2015

Présents: Patrick Salinié , Mylène Galmot ,Carine Audit, , Françoise Brusquand, Régine Bruscard,Solange Lamothe, Patricia Vinette, Dominique Thibart, Joseph Marvaud ,Jean-Michel Delpech , Jean-Jean- Pierre Gauthier.

Excusés : Philippe Depoix.Patrick Manet.Nicolas Prévost.

Joseph Marvaud est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

1) Personnel communal

Le Conseil valide la création d'un poste administratif de 2 ème classe.

Cet emploi est affecté au secrétariat, le tableau des effectifs sera modifié en ce sens.

2) Validation AD'AP

Les communes sont responsables de la mise en accessibilité des établissements de leur territoire recevant du public pour les personnes en situation de handicap. Elles doivent mettre en place un A'D'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée.

Un programme précis est établi sur six ans pour répondre aux exigences légitimes d'accessibilité. Il concerne le groupe scolaire, la mairie, la bibliothèque, la boulangerie, la salle du Pôle Intergénérationnel, les églises d'Allas et de Saint André.

Un dossier détaillé est déposé auprès des services départementaux.

3) Maison des Hauts de Lassagne

Suite au départ des locataires et de la remise en état de ce logement, le CM décide au regard des dispositions du bail relatives au dépôt de garantie, de ne pas rembourser la somme correspondante.

4) SMDE

Les communes de Chalais, La Coquille, et Siorac en Périgord souhaitent adhérer au SMDE, Syndicat Mixte de l'Eau. Avis favorable du Conseil.

5) Redevance

Il s'agit de réactualiser la redevance versée à la commune par les réseaux publics de transport et distribution de l'électricité. Le taux de revalorisation sera de 28,60 %. Il tiendra compte de la population communale.

6) CCSPN

Un conseil Intercommunal de la Sécurité et de la prévention de la délinquance est créé au sein de la CCSPN. Il s'agit d'un observatoire réunissant les services de l'état, du département, la gendarmerie, le procureur de la république, les représentants des services sociaux, de l'éducation nationale, de la vie associative, ainsi que les élus de la CCSPN.

Cette nouvelle compétence sera effective dès la prise de l'arrêté préfectoral. Avis favorable du conseil.

7) CCSPN rapport d'activité

Chaque année, chaque commune reçoit de la part de la CCSPN un rapport retraçant l'activité du Conseil Communautaire. Ce rapport d'activité est accompagné du compte administratif.

Le CM prend acte de la communication de ce rapport et le valide.

Questions diverses : Après l'examen des délibérations, les élus ont débattu des points suivants :

8) SAAP

Le Conseil Municipal prend note avec plaisir de la création de l'association « Saint André Allas Patrimoine ».

Cette association nouvelle a pour vocation de répertorier l'ensemble de notre petit et grand patrimoine, son objectif premier est d'initier et de soutenir les actions en faveur de nos sites : églises, lavoirs, sources, cabanes etc... ainsi que de se pencher sur l'histoire de notre commune. Mr Gilbert Lamothe en sera le premier président. Il sera entouré de nombreux Andrésiens passionnés et volontaires.

9) Accueil des réfugiés

Pour des raisons humanitaires et disposant d'un local inoccupé, la municipalité a, au même titre que de nombreuses communes rurales et villes de Dordogne, proposé auprès des services Préfectoraux, sa candidature pour l'accueil éventuel d'une famille de réfugiés.

Des informations complémentaires sur les modalités et les conditions ont été apportées par la Préfecture : ces personnes bénéficieront du statut de réfugié, statut très encadré par la loi. Si une famille nous est proposée, son hébergement sera financièrement accompagné par l'état. Une association départementale assurera son soutien sur le plan administratif, social, scolarité des enfants, initiation à la langue, transports etc.... Les familles seront avant tout dirigées vers des villes disposant de nombreux services et de transports en commun. Nous ne savons pas encore si l'une de ces familles sera dirigée vers Saint André Allas. Dans cette éventualité des andrésiens se sont toutefois manifestés pour signaler qu'ils avaient un hébergement disponible ou qu'ils pouvaient faire don de vêtements, meubles, électro- ménager. Le conseil municipal a pris note de ces propositions et sera amené à se prononcer s'il est sollicité par la Préfecture.

10) Loi NOTRE

Le Conseil évoque la Loi Notre, qui propose une approche de la Nouvelle Organisation Territoriale.

11) TAP (travaux d'activités périscolaires)

Suite au départ pour des raisons professionnelles de 2 animateurs le recrutement afin de pourvoir à ces remplacements est en cours.

A la rentrée de novembre un nouvel encadrement devrait être proposé en fonction de l'aboutissement de ce recrutement. L'inscription à la formation pour obtenir le BAFA, Brevet d'Aptitudes au Fonction d'Animateur, est d'autre part validé pour la personne occupant le poste d'emploi d'avenir.

12) CCSPN : projet de mutualisation

La mutualisation des services au sein de la CCSPN est évoquée autour de l'esquisse d'un possible schéma.

13) Feuillet Municipal

Ce dernier est en cours d'élaboration. Il sera distribué fin octobre.

14) Octobre Rose

Dans le cadre national de la campagne de dépistage du cancer du sein, la municipalité propose une soirée théâtre le samedi 7 novembre à 20h30 à la salle intergénérationnelle, avec les troupes de L'Art Roquois et des Arpets .

Les dons de cette soirée seront affectés à la fondation Bergonié.